

## Article

Regards sur la société canadienne

# L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

*par Jean-François Lepage et Jean-Pierre Corbeil*

Mai 2013



## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-877-287-4369 |

## Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75-006-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de  
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente  
publication est assujettie aux modalités de l'entente de  
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

This publication is also available in English.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

# L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

par Jean-François Lepage et Jean-Pierre Corbeil

## Aperçu de l'étude

Il y a 50 ans, le début des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme jetait les bases de ce qui allait devenir la politique de bilinguisme officiel du gouvernement canadien. Dans les années qui ont suivi la commission, le taux de bilinguisme français-anglais a augmenté au Canada, mais semble avoir atteint un certain plateau depuis 2001. Quelles sont les tendances en matière de bilinguisme au Canada? Quels facteurs peuvent expliquer la récente stagnation du bilinguisme à l'échelle nationale?

- En 2011, 17,5 % des Canadiens, soit 5,8 million de personnes, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais, en hausse par rapport aux 12,2 % enregistrés 50 ans plus tôt, en 1961.
- Au Canada, la part des personnes bilingues est passée de 17,7 % à 17,5 % entre 2001 et 2011, en dépit d'une hausse continue du nombre de personnes bilingues.
- Le Québec a été la seule province à enregistrer une hausse soutenue du taux de bilinguisme entre 2001 et 2011, soit de 40,8 % à 42,6 %. Ce même taux s'élevait à 25,5 % en 1961.
- Dans le reste du pays, le taux de bilinguisme est passé de 10,3 % en 2001 à 9,7 % en 2011, alors qu'il était de 6,9 % en 1961.
- Entre 2001 et 2011, la stagnation du bilinguisme à l'extérieur du Québec s'est produite dans un contexte de croissance de la population immigrante non francophone et de diminution de la proportion d'élèves inscrits à un programme de français langue seconde.

## Introduction

En octobre 2012, Statistique Canada diffusait les données linguistiques tirées du Recensement de 2011, dont celles sur la connaissance des langues officielles dans la population canadienne. Bien que la façon de récolter cette information ait changé au fil du temps, le gouvernement canadien recueille de l'information sur la capacité de soutenir une conversation en français et en anglais depuis 1901. Grâce aux recensements successifs, les statistiques portant sur le taux de bilinguisme<sup>1</sup> ont donc une longue histoire au Canada.

Au début des années 1960, la question du bilinguisme a fait l'objet d'une attention nouvelle avec les travaux de la *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme* (aussi nommée Commission Laurendeau-Dunton, d'après les noms de ses deux coprésidents)<sup>2</sup>.

C'est à la suite des travaux de cette commission, dont on commémore cette année le 50<sup>e</sup> anniversaire, que la première *Loi sur les langues officielles* fut adoptée en 1969. Celle-ci est venue consacrer l'importance de la dualité linguistique canadienne, sans toutefois fixer d'objectifs précis de bilinguisme à l'échelle nationale<sup>3</sup>.

À l'époque, la Commission Laurendeau-Dunton a reconnu que l'affirmation du caractère bilingue du Canada ne passait pas nécessairement par le bilinguisme au sein de la population. On misait plutôt sur le bilinguisme institutionnel, de façon à ce que « les principales institutions, tant publiques que privées, [puissent] dispenser leurs services dans les deux langues, à des citoyens qui peuvent fort bien, dans l'immense majorité, être des unilingues »<sup>4</sup>. Néanmoins, étant donné que le bilinguisme institutionnel doit s'appuyer sur

## L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

l'existence d'un nombre suffisant de personnes bilingues afin d'« assurer les rapports entre les deux groupes linguistiques », la Commission avait également comme mandat de « présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour permettre aux Canadiens de devenir bilingues »<sup>5</sup>.

Au Canada, le taux de bilinguisme est passé de 12,2 % en 1961 à 13,4 % en 1971. Il a continué de croître au cours des trois décennies suivantes pour atteindre 17,7 % en 2001. Toutefois, au cours de la dernière décennie, le taux de bilinguisme de la population canadienne a légèrement diminué pour la première fois depuis 1961, puisqu'il s'est établi à 17,5 % en 2011. Notons cependant que le nombre de personnes bilingues au Canada n'a jamais cessé de croître.

Comment expliquer la relative stagnation du taux de bilinguisme, malgré une hausse de l'effectif des personnes bilingues au Canada<sup>6</sup>?

Dans le présent article, les tendances historiques du bilinguisme au Canada sont présentées à l'aide des recensements de 1961 à 2011. Ensuite, certains facteurs clés pouvant expliquer la stabilité récente du taux de bilinguisme sont analysés, soit l'apprentissage de la langue seconde et l'immigration internationale, à l'aide des données de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), des recensements, et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) (voir l'encadré *Sources de données, méthodes et définitions*).

### Le Canada comptait 5,8 millions de personnes bilingues en 2011

À l'échelle nationale, 5,8 millions de personnes ont déclaré pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais au Recensement de 2011, ce qui équivaut à un taux de bilinguisme de 17,5 %. En 1961,

cette proportion était de 12,2 %, alors que 2,2 millions de Canadiens déclaraient pouvoir parler les deux langues officielles. Cette hausse de l'effectif des personnes bilingues au cours des 50 dernières années (près de 3,6 millions de personnes) correspond à un taux de croissance de près de 160 %. Au cours de cette période, le pays a vu sa population croître de 82 %, soit de 18,2 millions à 33,1 millions de personnes<sup>7</sup>.

Au cours des dernières années, le taux de bilinguisme a cependant ralenti sa progression puisqu'il a légèrement diminué entre 2001 et 2011, après quatre décennies de croissance continue (tableau 1).

Les résultats n'étaient cependant pas tous les mêmes d'une province à l'autre. Pour certaines, comme le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, les résultats sont le reflet de la tendance nationale, soit une hausse de 1961 à 2001

**Tableau 1 Hausse constante du nombre de personnes bilingues depuis 1961, mais légère diminution du taux de bilinguisme entre 2001 et 2011**

	1961 <sup>1</sup>		2001		2011	
	en milliers	pourcentage	en milliers	pourcentage	en milliers	pourcentage
<b>Canada</b>	<b>2 231,2</b>	<b>12,2</b>	<b>5 231,6</b>	<b>17,7</b>	<b>5 795,6</b>	<b>17,5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	5,3	1,2	20,9	4,1	23,5	4,6
Île-du-Prince-Édouard	7,9	7,6	16,0	12,0	17,0	12,3
Nouvelle-Écosse	45,0	6,1	90,3	10,1	93,4	10,3
Nouveau-Brunswick	113,5	19,0	245,9	34,2	245,9	33,2
Québec	1 338,9	25,5	2 907,7	40,8	3 328,7	42,6
Ontario	493,3	7,9	1 319,7	11,7	1 395,8	11,0
Manitoba	68,4	7,4	102,8	9,3	103,1	8,6
Saskatchewan	42,1	4,5	49,0	5,1	46,6	4,6
Alberta	56,9	4,3	202,9	6,9	235,6	6,5
Colombie-Britannique	57,5	3,5	269,4	7,0	296,7	6,8
Yukon	0,8	5,6	2,9	10,2	4,4	13,1
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	1,6	7,0	4,1	6,5	4,9	6,8
Territoires du Nord-Ouest	..	..	3,1	8,4	3,7	9,1
Nunavut	..	..	1,0	3,8	1,2	3,8
Canada moins le Québec	892,3	6,9	2 323,9	10,3	2 466,8	9,7

Note : Obtenez les données pour 1971, 1981 et 1991 en consultant le tableau A.1 en annexe.

1. En 1961, les réponses à la question sur le bilinguisme ont été recueillies différemment, soit par des agents recenseurs plutôt que par autodénombrement.

L'énoncé de la question était aussi différent (voir *Sources de données, méthodes et définitions*). Les possibilités de réponse sont toutefois restées les mêmes d'un recensement à l'autre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1961, 2001 et 2011.

## L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

suivie d'une stagnation entre 2001 et 2011. Pour d'autres, comme le Manitoba et la Saskatchewan, le taux de bilinguisme n'a pas évolué clairement à la hausse ou à la baisse entre 1961 et 2001, mais a connu une diminution entre 2001 et 2011. Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard<sup>8</sup>, et la Nouvelle-Écosse ont, quant à elles, connu une progression constante entre 1961 et 2011, mais aussi une croissance plus lente entre 2001 et 2011. Seul le Québec a été caractérisé par une progression relativement soutenue à chaque période entre 1961 et 2011.

Bien que le nombre de personnes bilingues n'ait jamais cessé de croître entre chaque recensement décennal — tout comme la population —, la croissance de la population bilingue n'a pas toujours évolué au même rythme que celle de la population totale (graphique 1). Au début de la période, la population bilingue croissait à un rythme beaucoup plus rapide que celui de l'ensemble de la population. Par exemple, entre

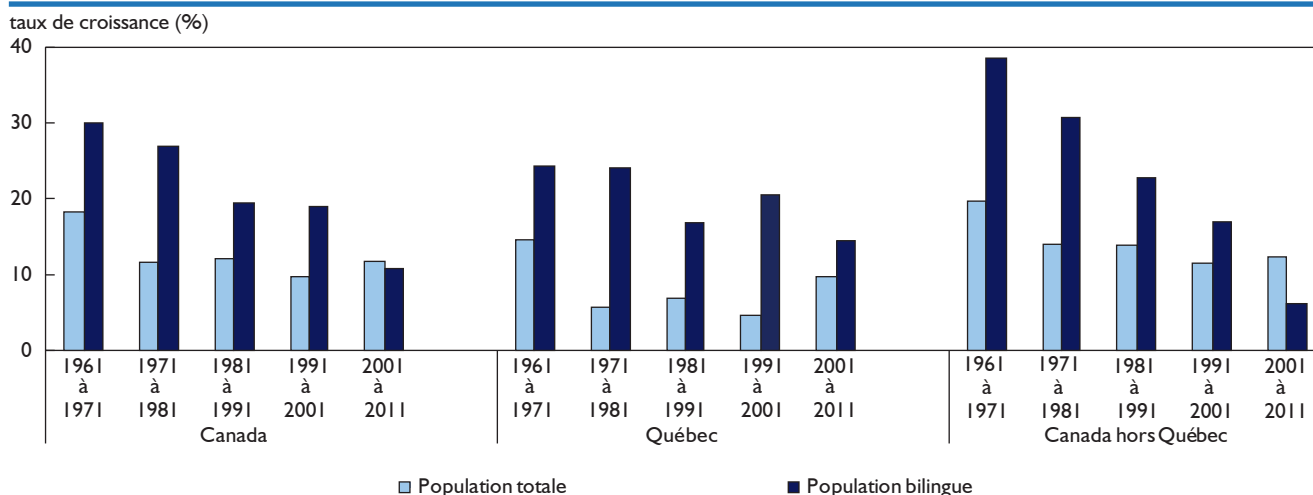
1961 et 1971, la population bilingue a augmenté de 30 %, alors que la population totale a affiché une croissance de 18 %. À l'inverse, le taux de croissance de la population totale a été plus important que celui de la population bilingue entre 2001 et 2011, une période caractérisée par une forte immigration internationale.

Cette tendance a été particulièrement marquée à l'extérieur du Québec. Entre 1961 et 1981, le taux de croissance de la population bilingue y a été presque deux fois plus rapide que celui de l'ensemble de la population. Cet écart s'est atténué progressivement au cours des décennies suivantes et s'est renversé au cours de la dernière décennie, puisque la croissance de la population totale (12 %) a été deux fois plus rapide que celle de la population bilingue (6 %). Par contre, au Québec, le taux de croissance de la population bilingue a toujours été supérieur à celui de l'ensemble de la population<sup>9</sup>.

Au cours des dernières années, la dynamique québécoise en matière de bilinguisme a donc été différente de celle qui a prévalu dans le reste du pays, comme en témoigne son taux de bilinguisme de près de 43 % en 2011. La seule autre province à afficher un taux supérieur au taux national était le Nouveau-Brunswick, avec 33 %. À l'inverse, les trois provinces les plus à l'Ouest ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador avaient les taux de bilinguisme les plus faibles, soit moins de 7 %.

En 2011, plus de 80 % de la population bilingue du pays résidait au Québec ou en Ontario, alors que ces deux provinces regroupaient 62 % de l'ensemble de la population canadienne. Au Québec, le nombre de personnes capables de parler les deux langues était de 3,3 millions (représentant 57 % de la population bilingue du pays), alors qu'il était de près de 1,4 million en Ontario (24 % de la population bilingue). En incluant les 246 000 personnes bilingues au Nouveau-Brunswick,

**Graphique 1 Diminution importante et constante du taux de croissance de la population bilingue à l'extérieur du Québec entre 1961 et 2011**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2011.

## L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

c'est donc 86 % de la population bilingue du pays qui se trouvait dans l'une de ces trois provinces en 2011.

Ces observations témoignent de la persistance de la concentration du bilinguisme dans la « ceinture bilingue »<sup>10</sup>, c'est-à-dire cette zone de fréquents contacts entre francophones et anglophones dans certaines régions du Québec et dans les espaces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui sont limitrophes de cette province.

La concentration de la population bilingue n'est pas un phénomène récent. En 1961, 87 % de la population bilingue du pays résidait soit au Québec, soit en Ontario, soit au Nouveau-Brunswick. Et d'un recensement décennal à l'autre, 55 % à 60 % des Canadiens bilingues habitaient le Québec (57 % en 2011).

Comment cette particularité québécoise s'explique-t-elle? En grande partie parce que les francophones, qui habitent majoritairement le Québec, affichent un taux de bilinguisme supérieur à celui des anglophones<sup>11</sup>, mais aussi en raison du taux de bilinguisme élevé chez les anglophones de la province, car les minorités de langue officielle (francophones à l'extérieur du Québec et anglophones au Québec) sont plus bilingues que les majorités<sup>12</sup>.

En effet, dans l'ensemble du Canada, les francophones présentaient un taux de bilinguisme de 44 % en 2011, comparativement à 8 % pour les anglophones. Parmi les minorités de langue officielle, les anglophones du Québec affichaient un taux de bilinguisme de 61 % (comparativement à 6 % chez les anglophones dans le reste du Canada), alors que les francophones en dehors du Québec avaient

un taux de bilinguisme de 87 % (comparativement à 38 % chez les francophones du Québec).

À l'extérieur du Québec, le ralentissement de la progression du bilinguisme s'est produit en même temps que deux facteurs jugés déterminants pour l'évolution du bilinguisme : 1) la diminution assez récente du nombre d'élèves inscrits dans un cours de français langue seconde dans les écoles publiques; et 2) la part de l'immigration internationale dans la croissance de la population.

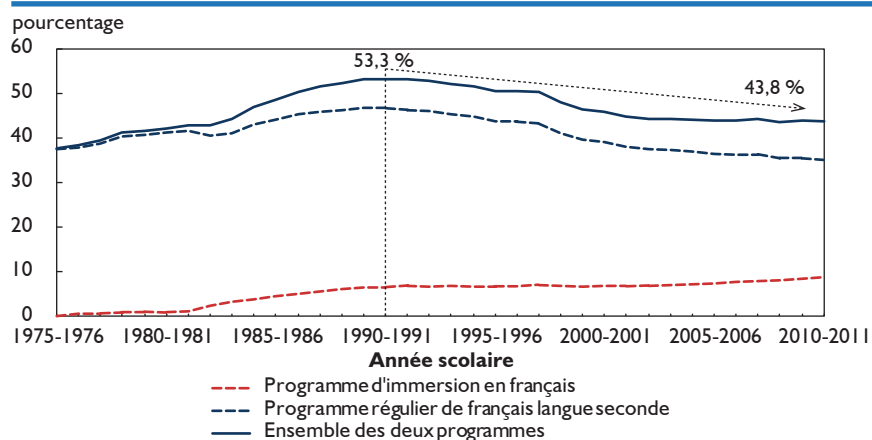
### Immersion en hausse, mais baisse des inscriptions dans les programmes réguliers de français langue seconde

Le premier facteur pouvant avoir influé sur l'évolution du bilinguisme à l'extérieur du Québec est celui du niveau d'exposition des élèves à des programmes de français langue seconde.

Au cours des années 1970 et 1980, le nombre d'inscriptions dans les programmes d'immersion en français et dans les programmes réguliers d'enseignement du français langue seconde dans les écoles publiques de langue anglaise à l'extérieur du Québec a connu une croissance importante (graphique 2). Par exemple, alors que près de 260 écoles offraient un programme d'immersion en français au cours de l'année scolaire 1976-1977, ce nombre atteignait près de 1 800 durant l'année 1991-1992. Ainsi, le nombre d'élèves inscrits dans un tel programme est passé de 23 000 à plus de 267 000 au cours de la même période, alors que celui des élèves inscrits dans un programme régulier d'enseignement du français langue seconde est passé de 1,5 million à 1,8 million d'élèves.

Bien que le nombre d'élèves du secteur public inscrits dans un programme d'immersion ait poursuivi sa hausse depuis l'année

**Graphique 2 Hausse continue des inscriptions dans les programmes d'immersion en français, malgré une baisse de l'exposition à l'enseignement du français langue seconde depuis 1991-1992<sup>1</sup>**



1. Jeunes des niveaux primaire et secondaire du secteur public dans l'ensemble des provinces hors Québec.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les effectifs des écoles primaires et secondaires, 1975-1976 à 1999-2000; Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, 2000-2001 à 2010-2011.

## L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

scolaire 1991-1992, atteignant plus de 341 000 élèves durant l'année scolaire 2010-2011, le nombre d'élèves inscrits dans un programme régulier de français langue seconde a diminué de 432 000 pour s'établir à 1,4 million d'élèves. En d'autres termes, l'effectif des élèves inscrits en immersion s'est accru de 28 %, alors que celui des élèves inscrits dans un programme régulier a plutôt diminué de 24 %. Ainsi, la proportion totale de jeunes Canadiens de niveaux primaire ou secondaire exposés à l'enseignement du français langue seconde dans les écoles publiques à l'extérieur du Québec est passée de 53 % à 44 %.

Parallèlement, les jeunes anglophones de l'extérieur du Québec sont de moins en moins bilingues. En effet, lors du Recensement de 1996, 15 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans dont l'anglais est la première langue officielle parlée pouvaient soutenir une conversation dans les deux langues officielles du pays (graphique 3). Cette proportion a diminué à 14 % en 2001, puis à 12 % en 2006, pour se situer finalement à 11 % en 2011. De surcroît, plusieurs anglophones de l'extérieur du Québec n'arrivent pas à maintenir leur bilinguisme au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. Prenons l'exemple des anglophones de l'extérieur du Québec âgés de 15 à 19 ans en 1996, chez qui le taux de bilinguisme était de 15 %, cinq ans plus tard, lorsque ces mêmes anglophones étaient âgés de 20 à 24 ans, leur taux de bilinguisme avait diminué à 12 %. Dix ans après (25 à 29 ans en 2006), leur taux de bilinguisme se situait à 10 %, et il n'était plus qu'à 8 % quinze ans plus tard, en 2011 (alors qu'ils étaient âgés de 30 à 34 ans)<sup>13</sup>.

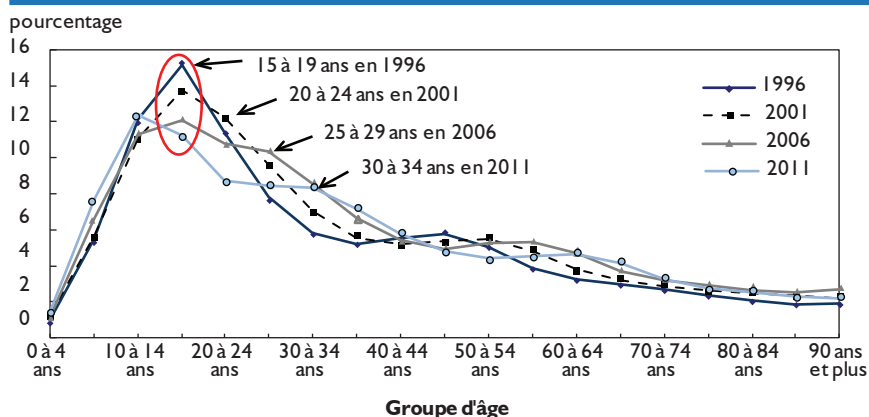
Une autre façon d'illustrer le lien entre bilinguisme et fréquentation scolaire est d'examiner le taux

de bilinguisme selon l'âge. Parmi les anglophones de l'extérieur du Québec, les jeunes de 10 à 19 ans avaient les taux de bilinguisme les plus élevés et ces taux allaient en diminuant chez les plus âgés (graphique 4).

Chez les francophones du Québec, le taux maximal de bilinguisme est plutôt atteint au cours de la

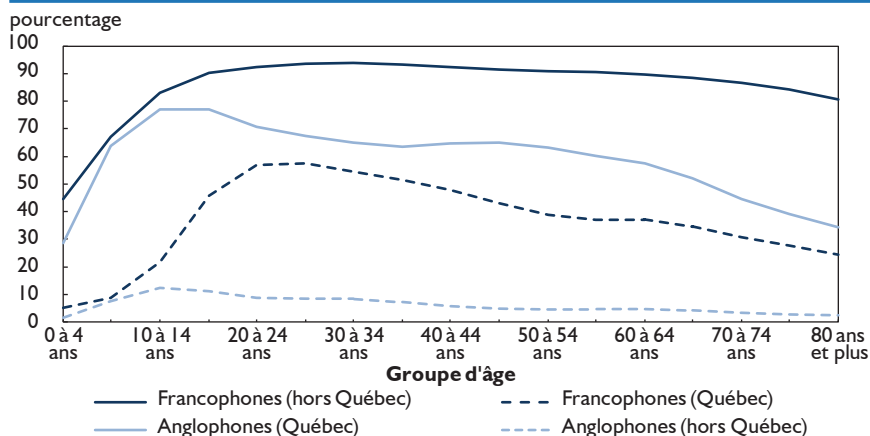
vingtaine. Cette différence reflète généralement deux modes d'apprentissage distincts de la langue seconde. Dans le cas des francophones du Québec, plusieurs améliorent leur connaissance de l'anglais une fois leurs études à temps plein terminées. Le bilinguisme chez des francophones du Québec atteint

**Graphique 3 Les plus hauts taux de bilinguisme s'observent entre 10 et 19 ans chez les anglophones à l'extérieur du Québec<sup>1</sup>**



1. Pour les recensements de 1996 à 2006, l'information provient de données-échantillon (20 %), alors que pour le Recensement de 2011, elle provient de données intégrales (100 %).  
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996, 2001, 2006 et 2011.

**Graphique 4 Chez les anglophones, le bilinguisme atteint un sommet au cours des années de fréquentation scolaire**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

## L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

donc un sommet entre l'âge de 20 et 30 ans, et demeure plus élevé dans les groupes d'âge subséquents.

Enfin, parmi les francophones et les anglophones en milieu minoritaire, le taux de bilinguisme est naturellement plus élevé. Chez les francophones de l'extérieur du Québec, les taux de bilinguisme dépassent 80 % chez les 20 ans et plus. Chez les anglophones du Québec, les taux de bilinguisme atteignent plus de 70 % chez les plus jeunes. Ils restent relativement élevés au cours de la vie active, mais diminuent ensuite chez les plus âgés, surtout après l'âge de la retraite (65 ans).

Ces tendances masquent des différences en fonction d'autres caractéristiques qui sont parfois importantes, notamment entre les hommes et les femmes (voir l'encadré *Quelques caractéristiques des personnes bilingues au Canada*). En effet, chez les anglophones à l'extérieur du Québec, le taux de bilinguisme des femmes était plus élevé que celui des hommes. Par exemple, chez les jeunes anglophones âgés de 10 à 19 ans, le taux de bilinguisme des filles était de 4 à 5 points de pourcentage plus élevé que celui des garçons<sup>14</sup>. Au Québec, chez les anglophones comme chez les francophones, et chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec, ce sont plutôt les hommes qui étaient plus bilingues que les femmes. Cet écart était d'ailleurs de 10 points en faveur des hommes chez les Québécois francophones de plus de 30 ans<sup>15</sup>.

### Bilinguisme peu élevé chez les immigrants à l'extérieur du Québec

L'autre grand facteur susceptible d'influencer les tendances en matière de bilinguisme est l'immigration

internationale. Puisque les immigrants représentent maintenant le principal facteur de croissance démographique au Canada<sup>16</sup>, et qu'environ 80 % des immigrants récents n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, ce phénomène a des répercussions directes sur l'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada.

À l'échelle du Canada en 2011, les immigrants affichaient un taux de bilinguisme français-anglais (13 %) inférieur à celui des Canadiens de naissance (19 %). La situation n'était cependant pas la même au Québec et dans le reste du pays.

En effet, au Québec, les immigrants présentent un taux de bilinguisme supérieur (51 %) à celui de la population née au Canada (42 %). En fait, les immigrants qui vivent au Québec et qui n'ont pas le français ou l'anglais comme langue maternelle sont souvent trilingues.

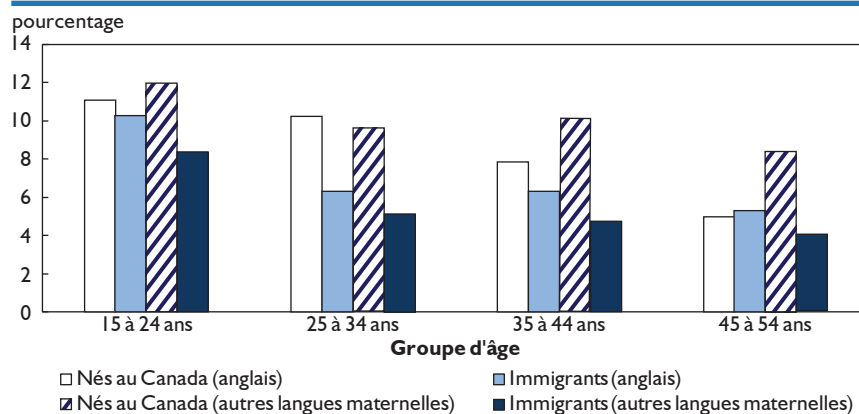
Par contre, à l'extérieur du Québec, 6 % des immigrants ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles en

2011, comparativement à 11 % de la population née au Canada. De plus, chez les personnes de langue maternelle anglaise ou autre que le français ou l'anglais, les immigrants de tous les groupes d'âge présentent des taux de bilinguisme inférieurs à ceux des personnes nées au Canada, sauf chez les personnes de langue maternelle anglaise âgées de 45 à 54 ans (graphique 5).

Chaque année, le Canada reçoit environ 250 000 nouveaux immigrants (dont environ 200 000 qui s'établissent à l'extérieur du Québec)<sup>17</sup>. Ainsi, bien que le taux de bilinguisme des immigrants soit demeuré stable à près de 6 %, depuis 1981, à l'extérieur du Québec<sup>18</sup>, la part croissante de la population immigrante non bilingue au sein de l'ensemble de la population s'est traduite par une baisse du taux global de bilinguisme.

De même, à l'extérieur du Québec, en 1981, la part représentée par les immigrants au sein de la population non bilingue était de 19 %. En 2011, cette proportion avait atteint 24 % de la population non bilingue.

**Graphique 5 À l'extérieur du Québec, les taux de bilinguisme sont généralement inférieurs chez les immigrants qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle**



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.



Au Québec, c'était plutôt l'inverse : la part croissante des immigrants au sein de la population pousse plutôt le bilinguisme à la hausse, car ceux-ci ont un taux de bilinguisme de plus en plus élevé (de 43 % en 1981, celui-ci est passé à 51 % en 2011). Cependant, comme le Québec a jusqu'à maintenant accueilli moins d'immigrants que son poids démographique au sein du Canada<sup>19</sup>, l'accroissement du bilinguisme des immigrants québécois depuis 1981 n'a pu faire contrepois à la hausse de l'immigration non bilingue à l'extérieur du Québec au cours de cette période.

### Conclusion

Le taux de bilinguisme mesuré à partir des données de recensement est un indicateur important pour suivre l'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada. Bien que le nombre de personnes bilingues au pays n'ait jamais cessé d'augmenter au cours des 50 dernières années, le taux de bilinguisme a légèrement diminué au cours des dix années précédant le dernier recensement. Ces deux résultats, en apparence contradictoires, s'expliquent en bonne partie par la baisse de l'exposition au français chez les élèves anglophones à l'extérieur du Québec, par une perte de rétention du français et par une hausse du nombre d'immigrants à l'extérieur du Québec qui ne peuvent pas converser dans les deux langues officielles.

Au Québec, le bilinguisme n'a jamais cessé de croître, de sorte qu'il existe des différences importantes en matière de bilinguisme entre le Québec, seule province où les francophones sont majoritaires, et les autres provinces et territoires. Au Québec, les immigrants sont plus susceptibles d'être bilingues, et contribuent ainsi à la progression du bilinguisme dans cette province. Francophones et anglophones y sont également plus susceptibles de demeurer bilingues tout au long de leur vie, un phénomène qui témoigne de l'importance de l'exposition à la langue seconde comme facteur de maintien du bilinguisme.

---

**Jean-François Lepage** et **Jean-Pierre Corbeil** sont respectivement analyste et directeur adjoint à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

### Sources de données, méthodes et définitions

Le présent article est basé sur des données des recensements de la population de 1961, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011, de l'Enquête sur les effectifs des écoles primaires et secondaires / Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Les données du Recensement de 2011 ont été recueillies grâce au questionnaire du recensement qui a été distribué à 100 % de la population. Les données des recensements antérieurs ont été recueillies grâce au questionnaire détaillé du recensement distribué à 20 % de la population (sauf en 1971 où il a été distribué à 33 % de la population).

L'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) est une enquête, à l'échelle nationale, qui permet à Statistique Canada de publier de l'information sur les effectifs, les diplômés, les enseignants et les statistiques financières des établissements d'enseignement publics et privés, primaires et secondaires à l'échelle du pays.

L'enquête sur les effectifs des écoles primaires et secondaires donnait lieu à la collecte de données sur les effectifs par type d'école (publique, privée, pour déficients auditifs et visuels, fédérales et du ministère de la Défense nationale). Cette enquête a pris fin après l'année de référence 1999-2000. La collecte de ces données est maintenant faite par l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Comme les données sur les établissements privés ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2010-2011 dans l'enquête, seules les données sur les établissements publics sont utilisées dans l'article pour fins de comparaisons au fil du temps.

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) a procédé à la collecte de données sociales et économiques dont chaque collectivité a besoin pour planifier des services comme les garderies, les écoles, les services à la famille, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation en matière de compétences nécessaires à l'emploi. En 2011, environ 4,5 millions de ménages partout au Canada ont reçu le questionnaire de l'ENM. La participation à cette enquête était volontaire. Dans l'article, les comparaisons entre l'ENM et les recensements précédents sont effectuées, mais uniquement pour comparer les taux de bilinguisme entre immigrants et personnes nées au Canada au niveau agrégé.

#### Définitions

**Bilinguisme** : Indique si le recensé a déclaré pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais à la question sur la connaissance des langues officielles. Dans cet article, la notion de bilinguisme fait uniquement référence au bilinguisme français-anglais.

Lors du Recensement de 2011, la question sur la connaissance du français et de l'anglais était formulée comme suit : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? » Les réponses possibles étaient les suivantes : « français seulement »; « anglais seulement »; « français et anglais »; « ni français ni anglais ». Cette question est demeurée la même depuis le Recensement de 1971.

Lors des recensements précédents (en 1961 et auparavant) des agents recenseurs se présentaient au domicile des Canadiens et posaient les deux questions suivantes : « parlez-vous anglais? français? » Les réponses possibles étaient cependant les mêmes que celles des recensements plus récents.

**Première langue officielle parlée** : Cette variable, utilisée pour définir les populations « francophones » et « anglophones » dans l'article, a été dérivée dans le cadre de l'application de la *Loi sur les langues officielles*. La méthode de dérivation est décrite dans le règlement concernant l'emploi des langues officielles dans la prestation de services au public. Elle tient compte, premièrement, de la connaissance des deux langues officielles, deuxièmement, de la langue maternelle et, troisièmement, de la langue parlée à la maison. La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée, d'une part, des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,8 %), et, d'autre part, des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

**Langue maternelle** : Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé le jour du recensement.

**Programme régulier d'enseignement du français langue seconde** : Programmes offerts dans les écoles anglaises où le français est enseigné comme une « matière » dans le cadre des programmes réguliers proposés. Une ou plusieurs autres matières peuvent également être enseignées dans la langue seconde de l'élève, sans toutefois constituer plus de 25 % du temps d'instruction.

**Programme d'immersion en français** : Programmes offerts dans les écoles anglaises où le français est la langue d'enseignement pour au moins 25 % de l'ensemble du temps d'instruction.

**Immigrants récents** : Personnes ayant immigré au cours des cinq années ayant précédé le Recensement ou l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Quelques caractéristiques des personnes bilingues au Canada

Dans l'ensemble, les personnes bilingues sont plus jeunes, plus scolarisées et sont aussi légèrement plus susceptibles d'être des hommes que des femmes.

### Âge et bilinguisme

De façon générale, les taux de bilinguisme les plus élevés s'observent entre 15 et 39 ans puisque ces groupes d'âge sont les seuls à afficher des taux de bilinguisme supérieurs à 20 %. Ainsi, à l'échelle nationale, les personnes bilingues étaient légèrement plus jeunes que les non bilingues. En 2011, l'âge médian de la population canadienne était de 40 ans, alors que l'âge médian des personnes bilingues était de 38 ans.

Toutefois, il existe certaines différences selon les groupes linguistiques. Par exemple, les anglophones bilingues avaient un âge médian de 31 ans, comparativement à 42 ans pour les francophones bilingues. La différence était plus marquée à l'extérieur du Québec, où l'âge médian des anglophones bilingues était de 29 ans, alors qu'il

était de 47 ans pour les francophones bilingues<sup>1</sup>. L'écart était moins important entre anglophones et francophones au Québec (âge médian de 37 ans pour les anglophones bilingues et de 41 ans pour les francophones bilingues).

### Genre et bilinguisme

À l'échelle nationale, les hommes avaient un taux de bilinguisme de 18 %, tandis qu'il était de 17 % chez les femmes. La situation n'était cependant pas la même au Québec et dans le reste du pays.

Ainsi, les hommes francophones québécois affichaient un taux de bilinguisme de 42 % comparativement à 35 % chez les femmes. Chez les anglophones de cette province, les hommes et les femmes avaient un taux de bilinguisme semblable (61 %).

À l'extérieur du Québec, les femmes anglophones affichaient un taux de bilinguisme de 7 % comparativement à 6 % chez les hommes. À l'inverse, chez les francophones, les taux étaient respectivement de 88 % et 87 % chez les hommes et les femmes.

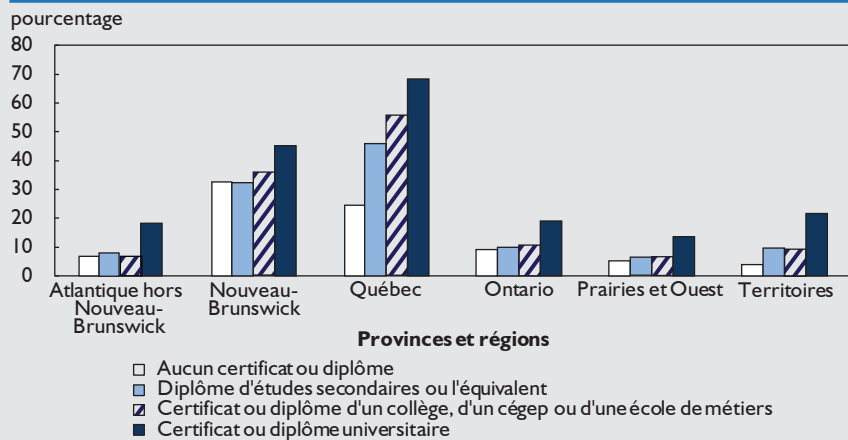
### Scolarité et bilinguisme

Enfin, selon les données du Recensement de 2006<sup>2</sup>, le lien entre le plus haut niveau de scolarité et le bilinguisme diffère selon qu'on habite au Québec ou à l'extérieur de cette province (graphique A.1).

Au Québec, les personnes ne détenant aucun certificat ou diplôme présentaient un taux de bilinguisme de 25 % en 2006, comparativement à 46 % chez ceux détenant un diplôme d'études secondaires, 55 % chez ceux détenant un diplôme d'études collégiales et 68 % chez ceux détenant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

Dans les autres provinces, mis à part le fait que les personnes détenant un diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat affichaient un taux plus élevé, les différences dans les taux de bilinguisme étaient beaucoup moindres entre les autres niveaux de scolarité.

**Graphique A.1 Les taux de bilinguisme sont supérieurs chez les diplômés universitaires**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

### Notes

1. Ces résultats sont le reflet du vieillissement de la population francophone à l'extérieur du Québec, puisque ces populations ont un taux de bilinguisme plus élevé.
2. Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages portant sur la scolarité seront diffusées officiellement par Statistique Canada le 26 juin 2013.

### Notes

1. Bien que plusieurs Canadiens, principalement issus de l'immigration, puissent soutenir une conversation dans leur langue maternelle et dans une des deux langues officielles, la notion de « bilinguisme » dont traite cet article désigne le bilinguisme français-anglais. Le « taux de bilinguisme » exprime, en pourcentage, la proportion de la population qui déclare pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais parmi l'ensemble de la population d'une unité géographique donnée, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.
2. Le mandat de la Commission était essentiellement de « faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et [de] recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport ». Voir Canada, 1967, p. 179, (Appendice I).
3. Voir Jedwab, 2011.
4. Voir Canada, 1967, p. XVIII, n° 29. Notons que sur les quelque 18,2 millions de personnes dénombrées au Recensement de 1961, 12,3 millions déclaraient ne parler que l'anglais et 3,5 millions, ne parler que le français.
5. Voir Canada, 1967, p. XIX, n° 30.
6. Bien que la question du bilinguisme fasse l'objet d'une vaste littérature scientifique, l'approche statistique y est rarement privilégiée. Les travaux de Vallee et De Vries (1978) et de Grenier (1989), entre autres exemples, sont bien antérieurs au phénomène étudié. Autre exemple plus récent, Jedwab (2011) n'aborde pas la question sous cet angle spécifique.
7. Correspond à la population non institutionnelle du Canada.
8. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, on observe une légère baisse entre 1971 (8,2 %) et 1981 (8,1 %).
9. L'écart important entre les deux taux de croissance observés entre 1971 et 1981 au Québec s'explique essentiellement par le fait que le taux de croissance de la population totale a été beaucoup plus faible dans cette province au cours de cette période en raison du solde migratoire net négatif de la population de langue maternelle anglaise, soit près de 160 000 personnes.
10. Le terme « *bilingual belt* » fut créé par Richard Joy (1967). Selon Joy, cette ceinture bilingue inclut le nord de l'Ontario, la vallée de l'Outaouais, Montréal, les Cantons de l'est (Estrie) et les comtés du nord du Nouveau-Brunswick.
11. Aux fins de l'analyse, les francophones et les anglophones sont définis comme étant ceux dont la « première langue officielle parlée » est le français (pour les francophones) et l'anglais (pour les anglophones).
12. Notons qu'à l'échelle nationale, les francophones de l'ensemble du pays forment la minorité de langue officielle.
13. Jedwab (2011, p. 163) concluait ceci à propos de la rétention du français langue seconde chez les anglophones de l'extérieur du Québec : « lack of exposure to the French language beyond the school years is responsible for declines in second-language knowledge ». Toutefois, un article d'Allen (2008) documente l'effet non seulement du type de programme d'apprentissage (programme régulier de français langue seconde ou programme d'immersion), mais également celui de la durée de l'immersion en français dans la rétention de la langue seconde. En effet, selon Allen, non seulement les personnes ayant fréquenté un programme d'immersion sont plus bilingues et maintiennent leur bilinguisme plus longtemps que celles n'ayant pas fréquenté un tel programme, mais le taux de rétention de la langue seconde est également lié au nombre d'années scolaires passées en immersion française.
14. Cet écart s'explique notamment par une présence plus importante des jeunes filles dans les programmes d'immersion en français. Par exemple, au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, les filles représentaient 57 % de la population scolaire inscrite en immersion française et les garçons, 44 %.
15. Une présence plus importante des femmes dans certains secteurs professionnels parfois plus « unilingues » (éducation, santé) est une hypothèse pour expliquer cet écart.
16. Voir Statistique Canada, 2012.
17. En moyenne, entre 1991 et 2011, environ 235 000 nouveaux immigrants sont venus s'établir au Canada chaque année. De plus, entre 1991 et 2011, la population immigrante du pays est passée de 4,34 millions à 6,78 millions de personnes.

## L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011

18. Le taux de bilinguisme de la population immigrante varie très peu selon la période d'immigration. En d'autres termes, le taux de bilinguisme français-anglais des immigrants récents est, à peu de variations près, exactement le même que celui des immigrants arrivés au pays il y a 20 ou 30 ans.

19. En 2011, 14,4 % de la population immigrante du Canada résidait au Québec, alors que le poids démographique de la province était de 23,6 %. La part des immigrants qui s'établissent au Québec est cependant à la hausse.

**Tableau A.1 Hausse constante du nombre de personnes bilingues depuis 1961, mais légère diminution du taux de bilinguisme entre 2001 et 2011**

	1961 <sup>1</sup>		1971		1981		1991		2001		2011	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
<b>Canada</b>	<b>2 231,2</b>	<b>12,2</b>	<b>2 900,2</b>	<b>13,4</b>	<b>3 682,0</b>	<b>15,3</b>	<b>4 398,7</b>	<b>16,3</b>	<b>5 231,6</b>	<b>17,7</b>	<b>5 795,6</b>	<b>17,5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	5,3	1,2	9,4	1,8	12,8	2,3	18,5	3,3	20,9	4,1	23,5	4,6
Île-du-Prince-Édouard	7,9	7,6	9,1	8,2	9,8	8,1	13,0	10,1	16,0	12,0	17,0	12,3
Nouvelle-Écosse	45,0	6,1	53,0	6,7	62,4	7,4	76,5	8,6	90,3	10,1	93,4	10,3
Nouveau-Brunswick	113,5	19,0	136,1	21,5	182,6	26,5	211,5	29,5	245,9	34,2	245,9	33,2
Québec	1 338,9	25,5	1 663,8	27,6	2 065,1	32,4	2 413,0	35,4	2 907,7	40,8	3 328,7	42,6
Ontario	493,3	7,9	716,1	9,3	924,5	10,8	1 136,2	11,4	1 319,7	11,7	1 395,8	11,0
Manitoba	68,4	7,4	80,9	8,2	80,0	7,9	98,8	9,2	102,8	9,3	103,1	8,6
Saskatchewan	42,1	4,5	46,0	5,0	43,7	4,6	50,8	5,2	49,0	5,1	46,6	4,6
Alberta	56,9	4,3	81,0	5,0	142,5	6,4	167,2	6,6	202,9	6,9	235,6	6,5
Colombie-Britannique	57,5	3,5	101,4	4,6	154,2	5,7	207,2	6,4	269,4	7,0	296,7	6,8
Yukon	0,8	5,6	1,2	6,6	1,8	7,9	2,6	9,3	2,9	10,2	4,4	13,1
Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	1,6	7,0	2,1	6,1	2,8	6,0	3,5	6,1	4,1	6,5	4,9	6,8
Territoires du Nord-Ouest Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	3,1	8,4	3,7	9,1
Canada moins le Québec	892,3	6,9	1 236,4	8,0	1 616,9	9,1	1 985,7	9,8	2 323,9	10,3	2 466,8	9,7

1. En 1961, les réponses à la question sur le bilinguisme ont été recueillies différemment, soit par des agents recenseurs plutôt que par autodénombrement. L'énoncé de la question était aussi différent (voir *Sources de données, méthodes et définitions*). Les possibilités de réponse sont toutefois restées les mêmes d'un recensement à l'autre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001 et 2011.

### Documents consultés

ALLEN, Mary. 2008. « [Bilinguisme chez les jeunes au Canada](#) », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 5, n° 4, décembre, produit n° 81-004-X au catalogue de Statistique Canada.

CANADA. 1967. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre 1 : Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie, 229 p.

GRENIER, Gilles. 1989. « Le bilinguisme chez les anglophones et les francophones au Canada », *Tendances démologiques et évolution des institutions canadiennes*, publié sous la direction de Paule Doucet, Gregory S. Kealey, Réjean Lachapelle et Eugène Sauvé, Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État du Canada, Montréal, Association des études canadiennes, p. 35 à 57.

JEDWAB, Jack. 2011. « Is Canada bilingual? Perception and reality about knowledge of the two official languages », *Après quarante ans : les politiques de langue officielle au Canada*, publié sous la direction de Jack Jedwab et Rodrigue Landry, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 155 à 178.

JOY, Richard J. 1967. *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Ottawa, 145 p.

STATISTIQUE CANADA. 2012. *La population canadienne en 2011 : effectifs et croissance démographique*, « Recensement : chiffres de population et des logements », document analytique, année de recensement 2011, n° 1, produit n° 98-310-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

VALLEE, Frank G., et John DE VRIES. 1978. « Trends in bilingualism in Canada », *Advances in the Study of Societal Multilingualism*, publié sous la direction de Joshua A. Fishman, La Haye, Pays-Bas, Mouton Publishers, p. 761 à 792.